



# Opération « Savoir Nager » 2009



L'enjeu de cette opération est d'offrir aux enfants le bagage essentiel qui leur permette de pratiquer des activités aquatiques en toute sécurité, identifier par le test du « Sauv'nage » de l'Ecole de Natation Française.

L'association doit être en capacité de proposer un **programme d'apprentissage de la natation pendant les vacances d'été** :

- **1 stage** d'apprentissage de **20 séances**
- **1 séance par jour** sur au moins **5 jours/semaine**
- **Groupe de 8 à 12 enfants** ne sachant pas nager
- Enfants âgés de **7 à 12 ans**
- Cours gratuits pour les enfants, hors de la **licence/assurance fixé à 15€**
- Sans que cela soit exclusif, la priorité doit être donnée aux populations en difficultés sociales ou demeurant en zone rurale.

Dans ces dispositions, la F.F.N. allouera au mieux une **indemnité forfaitaire de 750 € (TTC) par cycle d'apprentissage** mis en œuvre par la structure adhérente.

D'autre part, la F.F.N. complètera cette **indemnité forfaitaire par une somme de 12 € (TTC) pour chaque enfant ayant participé à un cycle complet d'apprentissage** (minimum 15 séances).

Un retour des dossiers de **candidature**, élaborés selon les critères du Cahier des Charges 2009, auprès du responsable fédéral est souhaité pour le **vendredi 15 mai 2009**.

## *Votre contact Régional :*

Comité de Natation du Languedoc Roussillon  
Me Audrey LACAZE  
Maison régionale des sports, 1025 av. Becquerel, Parc club du Millénaire bât.31  
34 000 Montpellier  
Tél : 04 67 82 16 67 / Fax : 04 67 82 16 86  
Email : ffn.lang-rouss@wanadoo.fr

## *Votre contact Fédéral:*

Fédération Française de Natation  
« Département Développement »  
M. Vincent HAMELIN  
148 av. Gambetta  
75 980 Paris cedex 20  
Tél : 01 40 31 40 27 / Fax : 01 40 31 19 90  
Email : vincent.hamelin@ffnatation.fr